EN PRÉSENTIEL

NOUS CONTACTER

À PARTIR DE
690 €

FINANCEMENT

Module complémentaire
SSIAP 3

(Module Complémentaire permettant l'obtention du diplôme SSIAP 3 par équivalence)

SÉCURITÉ INCENDIE

Crefops Ile-De-France : FOR-093-2027-01-28-20220587580 / ADEF TFP 9316091501
Crefops Bordeaux : FOR-033-2124-10-15-20250606703 / ADEF TFP 3309030403



La formation MC SSIAP 3 a pour objectif de vous permettre d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour occuper la fonction de chef de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes mais aussi d'obtenir le diplôme SSIAP 3 par équivalence.



Présentation

Le SSIAP 3 (Diplôme de chef de services de sécurité incendie et d'assistance à personnes) est un diplôme donnant l'opportunité de devenir chef de services de sécurité incendie et d'assistance à personnes. La formation a pour but d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour occuper la fonction de chef de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes et de connaître les installations techniques sur lesquelles il est susceptible d'intervenir. Le chef de service a pour mission le management du service de sécurité, il conseille le chef d'établissement en matière de sécurité incendie (aménagement, travaux, organisation des secours)au sein des établissements ou il exerce et procède au suivi des obligations de contrôle et d'entretien.

Les formations modules complémentaires permettent d'obtenir un allégement de formations pour des candidats ayants des diplomes, certificats conformes à la réglementation, elles donnent également l'opportunité d'obtenir le diplôme sans passer l'examen.

Module Complémentaire SSIAP 3

(Diplôme de Chef de Services de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes)

Durée

34 h
Délai moyen d'accès : 3 semaines sous réserve de l'obtention de tous les documents.

Lieu

CREFOPS Ile de France
CREFOPS Sud Ouest

Équivalence / Suivi de parcours

Conformément à l'arrêté du 2 mai 2005, des équivalences et/ou réduction de parcours sont possibles, après étude de dossier et sur justificatifs.

Révisez sur MyCrefops !
L'application mobile disponible sur Appstore et Google Play.

Pré-requis

- Etre ou avoir été pendant un an, adjudant, ou titulaire d'un grade supérieur, des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, des pompiers militaires de l'armée de terre, des pompiers militaires de l'armée de l'air ou des marins pompiers de la marine nationale et titulaire de l'unité de valeur des sapeurs-pompiers PRV 2 ou du brevet de prévention délivré par le ministère de l'intérieur, ou être titulaire de l'AP 2.
- Etre titulaire d'un brevet de secourisme de moins de 2 ans.

Modalités pédagogiques

La module complémentaire SSIAP 3 se déroule sous forme d'enseignements théoriques, d'exercices pratiques et d'exercices de mise en situation. Le programme est conforme à l'arrêté du 2 mai 2005.

Programme

La sécurité incendie et les bâtiments
Outils d'analyse

Gestion des risques
Réalisation des travaux de sécurité
Documents administratifs

Le management de l'équipe de sécurité
Notions du droit du travail
Notions de droit Civil et Pénal

Le budget du service sécurité
Suivi budgétaire du service
Fonction achat
Fonction maintenance

Évaluation

La formation est validée si le candidat est présent à l'ensemble des séquences programmées.

Certification

Diplôme de chef de services de sécurité incendie et d'assistance à personnes – S.S.I.A.P. 3 obtenu par équivalence.

CREFOPS Siège Social (Ile de France)
13 Boulevard du Mont d'Est, 93160 NOISY-LE-GRAND
Tel. : 01 80 62 00 40

CREFOPS Sud-Ouest (Bordeaux)
151 quai de la souys, 33270 FLOIRAC
Tel. : 05 57 77 24 18

V3.01.2026